



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 9 juillet 2025

### **Enseignement agricole : 88,5 % de diplômés en 2025, une réussite au service du renouvellement des générations en agriculture**

**L'enseignement agricole confirme ses résultats élevés avec un taux de réussite global de 88,5 % pour la session d'examens de juin 2025, du CAP au BTS agricoles. Ces résultats sont en augmentation par rapport à la session 2024 qui avait connu un taux de réussite de 87,6 %. Ce sont ainsi 46 942 jeunes qui décrochent leur diplôme cette année et s'engagent dans un secteur innovant, résolument tourné vers l'avenir.**

Ces bons résultats soulignent le rôle majeur de l'enseignement agricole dans la préparation des jeunes aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : produire autrement, assurer la souveraineté alimentaire, accompagner les transitions et renforcer le lien entre agriculture, alimentation, territoires et société.

Lors de cette session, 53 025 élèves et apprentis se sont présentés aux examens dans les filières du CAP agricole, du baccalauréat professionnel et technologique, et du BTS agricole. Cette année marque également une étape importante pour l'enseignement agricole, avec la première session de quatre BTS agricoles rénovés (ANABIOTEC, BioQUALIM, Agronomie et cultures durables, Métiers du végétal), ainsi que l'entrée en vigueur du nouveau tronc commun du baccalauréat professionnel. Ces évolutions visent à mieux préparer les jeunes aux transformations du monde professionnel, en renforçant à la fois leurs compétences techniques, psychosociales et leur capacité d'adaptation.

Avec un taux de réussite global de 88,5 %, ce sont donc 46 942 jeunes qui sont aujourd'hui diplômés de l'enseignement agricole. Les résultats détaillés ci-après concernent les diplômes dont le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire assure la certification :

- CAP agricole : 8 641 diplômés pour 9 054 candidats présents, soit un taux de réussite de 95,4 % ;
- Baccalauréat technologique : 4 908 diplômés pour 5 029 candidats présents, soit un taux de réussite de 97,6 % ;
- Baccalauréat professionnel : 22 469 diplômés pour 25 062 candidats présents, soit un taux de réussite de 89,7 % ;
- BTS agricole : 10 924 diplômés pour 13 880 candidats présents, soit un taux de réussite de 78,7 %.

En 2025, l'enseignement agricole, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a formé près de 218 000 jeunes par voie de formation initiale, dont 78 % en voie scolaire et 22 % en apprentissage. Ces formations, ancrées dans les territoires et au plus près du terrain, jouent un rôle clé dans la montée en compétences des jeunes et le renouvellement des générations dans le milieu agricole.

« Félicitations aux diplômés de cette session 2025 ! Leur réussite est le fruit de leur engagement et d'un accompagnement exigeant tout au long de leur parcours scolaire. Je remercie ainsi les équipes pédagogiques, les directeurs d'établissement et l'ensemble des professionnels mobilisés pour former et accompagner chacun des élèves de l'enseignement agricole. Alors que près de la moitié des agriculteurs est susceptible de partir à la retraite d'ici 2030, ces jeunes diplômés incarnent le renouvellement indispensable des forces vives de l'agriculture. » **Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.**

## Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv